

**DECISION N° 20240522_P_077
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : CULTURE - PATRIMOINE

Objet : Signature d'un contrat pour une mission de maîtrise d'œuvre pour un projet scénographique et muséographique pour l'aménagement du Musée de la Faulx sur la commune de Pont-Salomon

Le Président,

N° 20240522_P_077

Décide

De signer un contrat avec la société :

OBJET

**SARL LES CHARRONS
45 RUE BIS DE LA MALATIERE
42 100 SAINT-ETIENNE**

Pour une mission de maîtrise d'œuvre pour un projet scénographique et muséographique pour l'aménagement du Musée de la Faulx sur la commune de Pont-Salomon.

Montant : 9 750.00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVES SUR SEMENE, Le 22 MAI 2024

Le Président,
Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240522-20240522_P_077-AU
Reçu le 03/06/2024